

« APPROCHES FÉMINISTES :
OFFRIR UN MONDE SANS FAIM »

WOMEN DELIVER
2023



ACTION
CONTRE
LA FAIM

INTRODUCTION



La faim augmente - Selon le *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2023* (GRFC), **plus d'un quart de milliard de personnes sont confrontées à des niveaux de faim aigus**. Les chocs externes (conflits, crise climatique pandémique, guerre en Ukraine, etc.) et les injustices systémiques (sociales/de genre) fragilisent les systèmes alimentaires mondiaux existants.

En 2023, l'insécurité alimentaire aiguë a atteint un niveau alarmant, avec près de 258 millions de personnes dans 58 pays/territoires se trouvant en situation de crise ou pire en insécurité alimentaire aiguë (IPC/CH Phase 3 ou plus, ou équivalent) - contre 193 millions dans 53 pays/territoires en 2021. **Plus de 40% de la population** en IPC/CH Phase 3 ou supérieure ou équivalente dans le GRFC résidait dans **cinq pays/territoires** - la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, l'Afghanistan, le Nigéria (21 États et le Territoire de la capitale fédérale (FCT)) et le Yémen. En outre, dans 30 des 42 crises alimentaires majeures analysées dans le *Rapport mondial sur les crises alimentaires*, **plus de 35 millions d'enfants de moins de 5 ans** souffraient d'émaciation, dont 9,2 millions d'entre eux d'émaciation sévère (la forme la plus mortelle de dénutrition et un contributeur majeur à la malnutrition infantile). **La crise alimentaire mondiale a aggravé la situation de dénutrition des adolescentes et des femmes** dont les moyens de subsistance, les revenus et l'accès à des aliments nutritifs ont été affectés de manière disproportionnée par les conflits, le changement climatique, la pauvreté et d'autres chocs économiques, y compris celui de la pandémie de COVID-19 à partir du début de 2020 ([UNICEF, mars 2023 dans le Rapport mondial sur les crises alimentaires](#)).^[1]

L'inégalité de genre est une cause et une conséquence majeure de la faim et de la pauvreté. Les inégalités de genre façonnent les dynamiques alimentaires des ménages et des communautés - les femmes, les filles et les autres personnes marginalisées sont considérablement désavantagées dans l'accès et le contrôle de la nourriture, de la production à la consommation.

Les femmes et les filles sont surreprésentées parmi les personnes en situation d'insécurité alimentaire, car elles sont souvent privées des droits humains fondamentaux, tels que le droit à la propriété foncière, l'accès à un travail décent, à l'éducation ou l'accès aux services de santé. Si les femmes et les autres personnes marginalisées avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, les rendements des exploitations agricoles des femmes augmenteraient considérablement et l'insécurité alimentaire serait considérablement réduite. De plus, combler cet écart permettrait de renforcer leurs voix au sein des ménages - une stratégie qui s'est avérée avoir des effets multiplicateurs positifs sur la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation et la santé de leurs enfants.

Ainsi, l'égalité de genre est une condition préalable à l'élimination de la faim et constitue le fondement d'une réponse humanitaire et de développement efficace, inclusive et durable.

« Action contre la Faim veut s'engager dans le démantèlement des structures de pouvoir patriarcales, promouvoir le leadership, les approches féministes et le partage du pouvoir afin d'obtenir un monde libéré de la faim. Lors de la conférence *Women Deliver*, Action contre la Faim appelle les gouvernements et les donateur·rice·s à améliorer leurs politiques et leurs cadres humanitaires pour défendre les droits des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées qui sont les plus touchées par la faim dans les structures patriarcales de la société. »



NOTRE APPROCHE

Action contre la Faim estime que l'égalité de genre est un droit humain intrinsèque et une fin en soi. La lutte contre l'inégalité de genre est essentielle pour Action contre la Faim car elle est une cause et une conséquence majeure de la faim. Tous les êtres humains devraient être libres de réaliser leur potentiel, de recevoir une éducation, d'accéder à un travail décent et de faire des choix concernant leur vie sans être limités par des stéréotypes de genre, des rôles et identités de genre assignés ou des discriminations.

Au cours des cinq prochaines années, Action contre la Faim s'est engagée à continuer de renforcer son plaidoyer fondé sur des données probantes collectées par nos équipes et à se concentrer sur le développement de partenariats et de coalitions afin d'adopter une approche plus audacieuse des engagements publics qui questionne l'injustice de genre et la faim.

Afin de parvenir à l'égalité de genre, Action contre la Faim estime que nous devons nous attaquer aux causes profondes qui engendrent l'inégalité de genre et adopter une approche transformative de genre en plus de répondre aux besoins quotidiens. Cela nous oblige à prendre des mesures pour autonomiser les individus, transformer les relations de genre et de pouvoir, soutenir les structures, les systèmes, l'équité et la justice dans la répartition des droits, des responsabilités et des ressources entre les femmes, les hommes et les personnes de diverses identités de genre en fonction de leurs besoins respectifs. Cela comprend la remise en cause des structures patriarcales, des normes, des privilèges et du pouvoir de notre société par le biais de la solidarité et du travail collaboratif avec des organisations féministes. Ainsi, Action contre la Faim reconnaît que les approches communautaires, la collaboration et les partenariats à long terme sont essentiels dans le cheminement vers l'autonomisation des femmes et des filles, la transformation des relations de genre et la construction de systèmes justes et transformateurs des inégalités de genre.

COMMENT ACTION CONTRE LA FAIM TRAVAILLE POUR S'ATTAQUER AUX CAUSES PROFONDES DE L'INÉGALITÉ DE GENRE DANS LES COMMUNAUTÉS :

- Action contre la Faim et ses partenaires adoptent une approche de genre équitable et créent des conditions spécifiques pour des programmes et activités au profit des femmes et des jeunes.
- Nous donnons aux femmes, dans nos programmes comme dans les instances décisionnelles, une voix forte et légitime.
- Nous préconisons de réduire la charge de travail des femmes pour parvenir à une meilleure nutrition. En effet, la santé des femmes et des adolescentes est étroitement liée à la santé physique et mentale ainsi qu'à l'état nutritionnel de leurs futurs enfants. Ainsi, afin de briser le cercle vicieux intergénérationnel de la malnutrition, il est fondamental d'intégrer les interventions nutritionnelles et sanitaires (tant physiques que mentales), telles que la planification familiale, la supplémentation en micronutriments et les soins pré et postnatals, la prise en charge de la santé mentale troubles dans les services de santé minimum, et l'amélioration de l'hygiène personnelle et environnementale.
- Nous donnons aux femmes les moyens d'être leaders et actrices du changement en développant leurs capacités et en les accompagnant pour le faire.

EXEMPLE DU TCHAD :

- Au Tchad, Action contre la Faim collabore avec les associations féminines locales pour mener des activités de sensibilisation à l'hygiène menstruelle et de création de serviettes, notamment dans les écoles, les lieux de cultes et les structures sanitaires.
- Action contre la Faim travaille avec un centre de formation qui propose une formation certifiante sur la confection et la vente de serviettes hygiéniques lavables, afin que les femmes qui en bénéficient puissent produire et vendre les serviettes et kits hygiéniques à Action contre la Faim qui se charge de les distribuer gratuitement.
- Action contre la Faim propose et facilite l'inclusion d'un chapitre dédié à la gestion des menstruations dans le programme scolaire et la formation des enseignant-e-s sur le sujet.
- **PLUS D'INFOS** → [Hygiène et santé menstruelle : quand les règles accentuent les inégalités \(actioncontrelafaim.org\)](https://www.actioncontrelafaim.org)

NOS DÉFINITIONS ESSENTIELLES

- **Notre définition de l'approche féministe** : une approche féministe implique de s'engager à la fois sur un résultat (l'avancement des droits des hommes, des femmes, des garçons, des filles et des personnes de tous genres et de toutes identités), mais aussi sur un processus (nos méthodes de travail, la conception et la mise en œuvre de nos programmes, notre politique et nos campagnes d'information, ainsi que les valeurs qui sous-tendent nos décisions en tant que personnel ou responsables).
- **Notre définition de l'égalité de genre** : égalité des droits, des chances, des responsabilités et des conditions d'existence économiques entre les personnes de genres différents. Elle comprend la redistribution des ressources et des responsabilités entre les hommes, les femmes et les personnes de diverses identités de genre, ainsi que la transformation des causes et des structures sous-jacentes à l'inégalité de genre pour parvenir à une égalité substantielle. Elle consiste à reconnaître la diversité et les désavantages de chacun·e afin de garantir une égalité des conditions économiques de vie pour tou·te·s, et nécessite donc souvent des programmes et des politiques spécifiques aux femmes pour mettre fin aux inégalités existantes. L'égalité de genre ne signifie pas que les différences entre les genres soient effacées, mais que les droits, les responsabilités et les opportunités des personnes ne dépendent pas de leur genre.
- **Notre définition de l'approche transformative de genre** : les approches, les politiques et les programmes transformatifs de genre cherchent à interpeller et à modifier explicitement les rapports de genres nuisibles afin de promouvoir l'égalité et d'atteindre les objectifs du programme :
 1. examiner les différences de pouvoir, croiser les inégalités entre les rôles, les normes et les dynamiques de genre;
 2. renforcer les normes intersectionnelles positives en matière de genre qui favorisent l'égalité ainsi qu'un environnement propice au changement;
 3. promouvoir le statut social des femmes, des filles et des groupes marginalisés (plutôt que de simplement améliorer leur condition d'existence);
 4. transformer les structures, les politiques et les normes sociales, juridiques et économiques sous-jacentes qui perpétuent les inégalités de genre.

SELON UNE APPROCHE TRANSFORMATIVE DE GENRE, IL EST IMPOSSIBLE D'ATTEINDRE L'ÉGALITÉ DE GENRE SANS REMETTRE EXPLICITEMENT EN QUESTION LE POUVOIR ET LES PRIVILÈGES (PATRIARCAT). CE CI NÉCESSITE UNE APPROCHE FÉMINISTE ET FONDÉE SUR LES DROITS, ESSENTIELLE POUR OBTENIR DES AVANCÉES DURABLES.



LES MESURES SUIVANTES DOIVENT ÊTRE PRISES EN COMPTE

Le déni d'accès et de contrôle sur les ressources productives et financières, combiné au fardeau du travail de soins non reconnu et non rémunéré prive les femmes de ressources financières, de temps et d'énergie nécessaire dans la prise en charge d'enfants sous-nutris, renforçant ainsi le cercle intergénérationnel de la sous-nutrition. Alors que les rôles de genre attribués dans les sociétés patriarcales placent injustement le fardeau de la sous-nutrition sur les femmes et les filles pendant les 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant, les inégalités de genre notamment vécues par les femmes et les filles les empêchent de faire face à une telle responsabilité. Alors que la *Conférence Women Deliver* génère un véritable élan, réunissant des milliers de décideur-euse-s politiques, dont des gouvernements, la société civile, le secteur privé et des agences internationales :

NOUS DEMANDONS :

- D'ici 2025, les gouvernements élaborent et mettent en œuvre des politiques qui accordent la priorité à l'égalité économique des femmes en **1)** garantissant leur contrôle et l'accès aux ressources financières et productives et **2)** en adoptant et en finançant des politiques et des programmes de protection sociale qui réduisent, reconnaissent et redistribuent le travail de soins non-rémunérés.

Les violences basées sur le genre et le manque de droits en matière de santé sexuelle et reproductive alimentent les grossesses non désirées et précoces. En l'absence de services essentiels tels que les programmes de santé, WASH, de soutien psychosocial et de protection sociale, les femmes et les filles sont abandonnées par leurs gouvernements pour s'occuper d'enfants sous-nutris. Ainsi, assurer l'accès universel à ces services essentiels, tels que la reconnaissance des droits à la santé sexuelle et reproductive en tant que services essentiels et l'intégration dans toutes les politiques et plans pertinents (y compris la contraception, les soins prénataux, la PF, la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, l'interruption volontaire de grossesse en toute sécurité) pour les femmes et les filles dans toute leur diversité, les personnes LGBTQI+, les groupes vulnérables et les populations clés, les peuples autochtones, les réfugié-e-s, les migrant-e-s est nécessaire :

NOUS DEMANDONS :

- D'ici 2025, les gouvernements et les donateur-ice-s intègrent des approches transformatrices en matière de genre dans les politiques WASH et de santé, en particulier dans les cadres humanitaires, et suppriment les obstacles juridiques à la pleine réalisation des droits à la santé sexuelle et reproductive.



Les traumatismes liés aux violences physiques ou sexuelles

subies par les femmes peuvent avoir un impact sur leur nutrition et leur santé. La perte d'appétit, la perte de volonté de se nourrir ou de nourrir sa famille est un symptôme courant de la dépression. Lorsqu'une mère qui allaite est traumatisée, cela peut affecter sa capacité à allaiter. Après un traumatisme violent, de nombreuses mères ne produisent plus de lait et ne sont pas capables de subvenir aux besoins de leurs enfants qui sont affaiblis et donc plus susceptibles de souffrir de la faim et de la dénutrition^[2]. De plus, la violence sexuelle peut être utilisée comme une arme contre les populations civiles dans le contexte d'un conflit. Là encore, ces violences visent particulièrement les femmes.

NOUS DEMANDONS :

- D'ici 2025, les gouvernements et les donateur-ice-s mettent en place des politiques et des cadres humanitaires, centrés sur les survivantes de violences basées sur le genre, qui s'attaquent aux violences basées sur le genre et fourniront un soutien complet aux survivantes de violences basées sur le genre, y compris dans les conflits.

Le manque de participation significative des femmes dans la prise de décision

à tous les niveaux politiques signifie que leurs besoins et leurs luttes passent inaperçus alors que les faits sont très clairs : les femmes et les filles sont les plus touchées par la faim en raison de la discrimination institutionnalisée.

NOUS DEMANDONS :

- D'ici 2025, les gouvernements mettront en place des politiques visant à faciliter une participation significative des femmes à la prise de décision à tous les niveaux, y compris dans les processus de consolidation de la paix, et la voix des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées sera amplifiée en amont des moments politiques clés sur la sécurité nutritionnelle.



ZOOM SUR LE LIEN ENTRE TRAVAIL DE SOIN NON RECONNU ET NON RÉMUNÉRÉ/FAIM

Selon le *Programme Alimentaire Mondial (PAM)*, **près de 4 milliards de personnes dépendent des systèmes agroalimentaires pour leur subsistance**, la moitié d'entre elles sont des femmes empêchées de réaliser leur potentiel car elles sont freinées par l'inégalité de genre et la discrimination, marginalisées et privées d'autonomie, travaillant dans des conditions plus pauvres et avec des salaires inférieurs, entraînant une plus grande charge de travail non rémunéré.

Le travail de soins non reconnu et non rémunéré, se cumulant souvent à des activités génératrices de revenus pénibles et mal rémunérées, ne laisse que peu de temps et d'énergie aux femmes. En conséquence, celles-ci ne sont plus en mesure d'assurer correctement les soins d'hygiène et de nutrition assignés à leur genre, entraînant souvent la malnutrition. En effet, l'impossibilité de pratiquer l'allaitement exclusif, le sevrage précoce des enfants et/ou des pratiques d'allaitement inappropriées sont autant de conséquences de la surcharge de travail vécue par les femmes.

De plus, l'impact du travail de soins non reconnu et non rémunéré, et son interconnexion avec la pauvreté, a une conséquence directe sur la **santé mentale des femmes**. Cela affecte négativement les pratiques de soins des femmes; sachant qu'il a été prouvé que les enfants dont la mère est déprimée font face à un risque accru de malnutrition, de retard de croissance et de mortalité infantile^[3].

Dans ce contexte, les États ont la responsabilité de soulager les personnes pauvres, et tout particulièrement les femmes, du travail de soins non reconnu et non rémunéré en **le reconnaissant, le redistribuant et le réduisant afin de lutter contre les inégalités de genre et les inégalités économiques**.

L'importance de ce changement de paradigme se reflète clairement dans la cible n°5.4 des *Objectifs de Développement Durable* : « *Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale (...)* ». La mise en œuvre effective du droit humain à la protection sociale, à travers le développement de socles de protection sociale universels ^[4], **favorisant la transformation des inégalités** en reconnaissant, réduisant et redistribuant le travail de soins non rémunéré des femmes pauvres, est une priorité. En effet, en redistribuant les richesses et en reconnaissant la valeur économique du travail de soins par le biais d'une sécurité élémentaire de revenu, la protection sociale contrebalance les inégalités économiques auxquelles les femmes sont confrontées. En réduisant la quantité de travail de soins effectué par les femmes via une redistribution de celui-ci des ménages pauvres vers les institutions, par le biais de services essentiels abordables, les socles de protection sociale universels permettent de contrebalancer les inégalités de genre.

● **LIRE NOTRE NOTE POLITIQUE** → [Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré grâce à la protection sociale universelle \(actioncontrelafaim.org\)](#)

^[1] [Global Report on Food Crises 2023 | Food Security Information Network \(FSIN\) \(fsinplatform.org\)](#)

^[2] [Genre et faim : pourquoi les femmes sont elles plus touchées par la sous-nutrition ? \(actioncontrelafaim.org\)](#)

^[3] Action Against Hunger – International, (2009). *Policy on mental health and childcare practices*. Paris. p. 5, 7

^[4] Défini par la recommandation n°202 de l'OIT sur les socles de protection sociale, adoptée à l'unanimité en 2012.

CONTACT

Tanit IGLESIAS ZAYAS - Bureau France
Conseillère technique - Genre et Protection
tiglesiazayas@actioncontrelafaim.org

Rozana MAJUMDAR - Bureau États-Unis
Conseillère technique - Genre
rmajumdar@actionagainsthunger.org

Léa CROS - Bureau France
Analyste Plaidoyer - Droits et Services Essentiels
lcros@actioncontrelafaim.org

Yvonne TAKANG - Bureau Sénégal
Conseillère régionale en plaidoyer
ytakang@wa.acfspain.org

actioncontrelafaim.org

